

Informations complémentaires
Atlas dynamique des Oiseaux d'Île-de-France
Busard cendré (*Circus pygargus*)

I. Description de l'espèce et de ses enjeux

Le Busard cendré, classé en danger critique d'extinction en Île-de-France, migrateur total, effectue une migration de plus de 5 000 km de son site de nidification à sa zone d'hivernage au sud du Sahara.

La Seine-et-Marne constitue le bastion de l'espèce en Île-de-France, accueillant plus de 80 % des effectifs nicheurs franciliens pour la période allant de 2011 à 2017.

L'année 2014 a été la meilleure en termes de couples nicheurs, avec près d'une vingtaine sur la région, dont 16 en Seine-et-Marne.

En nous basant sur ces chiffres, la population francilienne est estimée entre 30 et 40 couples, dont 25 en Seine-et-Marne (plus de la moitié de la superficie de ce département n'étant pas prospectée, seule 50% de la population nicheuse est pour le moment détectée).

La fluctuation du nombre de couples en fonction des années doit être rapprochée au taux de reproductivité des années précédentes, correspondant à N-2, les Busards cendrés se reproduisant à partir de leur 2^e année en général. Par exemple, en 2012 avec seulement 7 couples trouvés, le taux de reproductivité est de 2,57 jeunes à l'envol avec 72,22 % avant moisson, ce qui laisse supposer que les couples non trouvés ont très certainement eu, eux aussi, une bonne reproduction. Par contre, en 2014 seulement 1,5 jeunes à l'envol par couples nicheurs dont 77,78 % avant moisson. 2014 sera aussi la dernière année où plus de 50 % des jeunes s'envolent avant moisson. En 2015 : 41,38 %, en 2016 : 18,18 % et en 2017 : 0 %, 100 % des jeunes s'envolent grâce aux "cages de survie". En Seine-et-Marne, pour la période 2011-2017, les couples de Busards cendrés ont niché dans les blés à 70 % et dans les orges d'hiver à 30 % : seuls 2 couples, en 2011, ont choisi la même parcelle de ray-grass. Les « cages de survie » ont été posées dans les parcelles d'orge. Jusqu'en 2014, pour les blés les moissons étaient après le 14 juillet, ce qui permettait aux jeunes de s'envoler avant les moissons. Par la suite, de 2015 à 2017, nous avons constaté que les moissons de blé étaient également plus précoces, et il a fallu par conséquent protéger les nichées. En Essonne de 2012 à 2017, les rares couples de Busards cendrés se sont en revanche reproduits essentiellement dans les orges d'hiver et les envols ont eu lieu après moisson grâce à l'installation des protections. C'est ce qui a permis à l'espèce de regagner timidement le département. Dans le Val d'Oise, une seule reproduction, isolée, en 2012, avec 2 jeunes à l'envol, sans nécessité de protection, car moisson après le 14 juillet.

Les populations de Busards cendrés se maintiennent en Île-de-France, certains secteurs étant désertés tandis que d'autres semblent être colonisés ou recolonisés. Il est évident que si les actions de protection s'arrêtaient, les populations de Busards cendrés disparaîtraient définitivement de la région.

Anecdotes :

1 mâle marqué en 2007 en Haute-Marne a niché régulièrement en Essonne de 2014 à 2017, dans un rayon de 1 km.

1 mâle marqué en 2009 est revenu nicher en 2011 à 5,7 km de son lieu de naissance en Seine-et-Marne.

1 femelle marquée en 2009 dans l'Aube a niché 3 années de suite en Seine-et-Marne, 2011, 2012 et 2013.

II. Généralités sur les 3 espèces de Busards nichant en Île-de-France

Suite à la perte de leurs habitats d'origine, les Busards, espèces nichant au sol, se reproduisent désormais dans les prairies de fauche et les plaines céréalières, exception faite du Busard des roseaux, qui occupe préférentiellement les zones humides, se rabattant parfois même dans les stations de lagunage.

Les fauches et les moissons de plus en plus précoces (mi-mai pour foin et luzernes, dès mi-juin pour les orges d'hiver et dès fin juin pour les blés) et les céréales utilisées dans la méthanisation (phénomène récent à suivre de près) coupées encore plus tôt (début mai) impactent gravement les nichées et la survie des espèces.

À ces menaces s'ajoutent :

- la diminution de leurs ressources alimentaires. Les cycles des micromammifères sont bouleversés par de nombreux facteurs, au point d'engendrer de grandes variations d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre (vérifiées en Val d'Oise et Seine et Marne par rapport à la pénurie constatée ces dernières années en Essonne) ;
- les changements climatiques, avec une alternance entre forte pluviométrie et sécheresse ;
- les empoisonnements volontaires ou involontaires par ingestion de proies mortes, suite à l'utilisation de raticides et autres anticoagulants, fortement toxiques ;
- l'usage intensif de pesticides et autres traitements, auxquels on peut attribuer notamment une baisse de la fertilité (œufs non éclos ou clairs en augmentation).

Département	Superficie totale (km ²)	Superficie des terres agricoles	
		ha	Km ²
Seine-et-Marne	5 915	341 000	3 410
Yvelines	2 284	89 136	891,36
Essonne	1 804	84 164	841,64
Val d'Oise	1 246	52 633	526

En dépit de la mobilisation des protecteurs, au niveau national depuis 1976 et régional en Île-de-France depuis 1987, les effectifs de busards se maintiennent à peine, baissent ou s'effondrent localement. L'augmentation du nombre des bénévoles, et par conséquent de l'effort de prospection, et de l'étendue géographique influent évidemment à donner une vision de stabilité apparente en Île-de-France. Sans la protection des nichées de Busard cendré, espèce migratrice nichant plus tardivement que le Busard Saint-Martin, exposée par conséquent aux destructions pendant les moissons, ceux-ci auraient disparu de notre paysage national et régional depuis longtemps.

Pour la période 2011-2017, pas moins de 69 bénévoles (25 bénévoles pour Pie Verte Bio 77, 18 pour le groupe Busards 91-78 et 26 pour le Parc Naturel Régional du Vexin Français), se sont relayés sur le terrain permettant à 81 jeunes Busards cendrés (issus de 44 nichées : 37 en Seine et Marne, 6 en Essonne et 1 dans le Vexin) et 115 jeunes Busards Saint-Martin (issus de 70 nichées, dont 61 en Seine et Marne, 7 dans le Vexin et uniquement 2 en Essonne) d'échapper aux moissonneuses. Ces dernières années, la donne a changé aussi pour les Busards Saint-Martin, car de moins en moins de jeunes s'envolent avant moisson, nécessitant à leur tour l'intervention des protecteurs. Le succès de reproduction, variable localement selon les années et les aléas climatiques, fait qu'il est désormais nécessaire de s'investir dans le suivi et la protection de l'ensemble des 3 espèces de busards franciliens.

Comment protéger les busards : se rapprocher des associations et des groupes réunissant des passionnés venant d'horizons différents, qui démarrent la prospection dans les secteurs favorables dès le mois d'avril. Il

faut repérer les couples, savoir s'ils nichent, localiser les nids, identifier les agriculteurs des parcelles visées, obtenir leur autorisation pour pouvoir poser les dispositifs de protections. Il faut ensuite assurer le suivi des nichées jusqu'à l'envol des jeunes, avec une présence constante des protecteurs, y compris pendant les moissons, décourageant les actes de malveillance. C'est un travail parfois harassant, les relations avec certains chasseurs/agriculteurs n'étant pas toujours faciles. Mais quelle satisfaction en fin de saison de voir les jeunes s'envoler grâce au travail des bénévoles et de constater que ces espèces peuvent encore subsister, en dépit des dommages causés par l'homme !

III. Efforts de prospection

De 2011 à 2017 la protection des Busards a impliqué :

- 25 bénévoles pour Pie Verte Bio 77, 18 bénévoles pour le Réseau Busards 91-78 (y compris la LPO Mission Rapaces pour 2012 et 2013) et 26 bénévoles pour le Vexin = **69 bénévoles toute structure confondue**
- Avec 1 248 journées bénévoles pour Pie Verte Bio 77, 370 journées bénévoles pour le Réseau Busards 91-78, et 506 journées bénévoles pour le Vexin = **2 124 journées bénévoles toute structure confondue**
- 93 410 km ont été parcourus par Pie Verte Bio 77, 50 139 km ont été parcourus par le Réseau Busards 91-78, 28 000 Km pour le Vexin = **171 549 km ont été parcourus toute structure confondue**

IV. Remerciements

Un grand merci à Bianca Di Lauro (Réseau Busards 91-78), Joël Savry (Pie Verte Bio 77) et Éric Grosso (VBS /LPO) pour la rédaction des textes. Et merci également à l'ensemble du réseau des protecteurs et des observateurs de Busards et notamment les membres des structures suivantes : Réseau Busards 91-78, Pie Verte Bio 77 et Groupe VBS/LPO.

Protecteurs Réseau Busards 91-78 (toute espèce confondue) :

2012 Busards 91 LPO Mission Rapaces : Participants : B.DI LAURO; JF.FABRE; A. GARNIER; S.GRISON; L.LAVAREC; P.MULOT; F.THOUIN

2013 Busards 91 LPO Mission Rapaces: Participants B. BLANCHIER; B.DI LAURO; JF.FABRE; A. GARNIER; S.GRISON; L.LAVAREC; P.MULOT; F.THOUIN

2014 Réseau Busards 91-78 : Participants : T.CHANSAC; B.DI LAURO; JF.FABRE; B.DALLET; L.LAVAREC; B.RONDEAU

2015 Réseau Busards 91-78 : Participants : T.CHANSAC; B.DALLET; B.DI LAURO; JF.FABRE; S. GRISON ; G KERYER; L.LAVAREC; O.PELLEGRI; B.RONDEAU ; F THOUIN

2016 Réseau Busards 91-78 : Participants : T.CHANSAC; B.DALLET; B.DI LAURO; JF.FABRE; S. GRISON ; G KERYER; O.PELLEGRI; B.RONDEAU ; F THOUIN

2017 Réseau Busards 91-78 : Participants : T.CHANSAC; B.DALLET; B.DI LAURO; JF.FABRE; G KERYER; O.PELLEGRI; B.RONDEAU ; F THOUIN

Protecteurs Pie verte bio (toute espèce confondue) :

2011 : D. Carré, J. Crespo, Jl. Déniel, Jm. Lavie, Jl. Plaisant, J. Savry, M. Savry

2012 : E. Berrod, D. Carré, J. Crespo, Jl. Déniel, C. Gaugoin, Jl. Plaisant, Mh. Lent, S. Rochard, A. Sagette, C. Savry, J. Savry

2013 : D. Carré, J. Crespo, Jl. Déniel, Jl. Plaisant, A. Sagette, C. Savry, J. Savry, M. Sénéchal, V. Simard

2014 : C. Alexandre, E. Bréhier, D. Carré, B. Cibert, J. Crespo, Jl. Déniel, G. Foy, S. Marion, R. Panvert, Jl. Plaisant, A. Sagette, J. Savry, M. Sénéchal, V. Simard

2015 : C. Alexandre, E. Bréhier, D. Carré, J. Crespo, Jl. Déniel, G. Foy, R. Panvert, Jl. Plaisant, J. Savry, V. Simard, J. Snakkers, P. Thibert

2016 : C. Alexandre, E. Bréhier, D. Carré, V. Costes, J. Crespo, Jl. Déniel, G. Foy, C. Gaugoin, R. Panvert, Jl. Plaisant, J. Savry, V. Simard, J. Snakkers, D. Vincent

2017 : C. Alexandre, E. Bréhier, D. Carré, V. Costes, J. Crespo, JI. Déniel, G. Foy, C. Gaugoin, M. Gouttepifre, R. Panvert, J. Savry, V. Simard

Protecteurs VBS /LPO (toute espèce confondue) :

2011 : François Lelièvre, Gilles Bourrioux, Laurent But, Laurence Boiteux, Charles Bertrand, Jean Marie Gibiard, Eric Grosso

2012 : Patrick et Delphine Audoux, Charles Bertrand, Gilles Bourrioux, Laurence Boiteux, Jean Marie Gibiard, François Lelièvre, Isabelle Lhermitte, Christian Lenclud, Jean Michel Remaud, Eric Grosso

2013 : Patrick et Delphine Audoux, Catherine Boudies, Gilles Bourrioux, Laurent But, Marc Chesneau, Sylvie Dufлот, Nicole Dupin, Christian Fouqueray, Nicolas Galand, Jean Marie Gibiard, Eric Grosso, François Lelièvre, Christian Lenclud, Geneviève Ley, Isabelle Lhermitte, Ondine Marciniak, Jean Michel Remaud, Catherine Walbecque.

2014 : Patrick et Delphine Audoux, Pascal Bednarczyck, Charles Bertrand, Laurence Boiteux, Béatrice Boscher, Catherine Boudies, Gilles Bourrioux, Catherine Defourneaux, Nicole Dupin, Christian Fouqueray, Nicolas Galand, Jean Marie Gibiard, Eric Grosso, François Lelièvre, Christian Lenclud, Geneviève Ley, Isabelle Lhermitte, Françoise et Roland Magnard, Ondine Marciniak, Jean Michel Remaud, Catherine Walbecque.

2015 : Laurence Boiteux, Béatrice Boscher, Catherine Boudies, Gilles Bourrioux, Laurent But, Nicole Dupin, Benjamin Fougères, Christian Fouqueray, Nicolas Galand, Eric Grosso, François Lelièvre, Isabelle Lhermitte, Françoise et Roland Magnard, Ondine Marciniak, Julien Piolain, Jean Michel Remaud, Catherine Walbecque.

2016 : Charles Bertrand, Laurence Boiteux, Béatrice Boscher, Gilles Bourrioux, Laurent But, Nicole Dupin, Benjamin Fougères, Christian Fouqueray, Jean-Marie Gibiard, Eric Grosso, Isabelle Lhermitte, Jean Michel Remaud, Catherine Walbecque.

2017 : Charles Bertrand, Julie Boguet, Laurence Boiteux, Gilles Bourrioux, Laurent But, Benjamin Fougères, Christian Fouqueray, Jean-Marie Gibiard, Eric Grosso, Isabelle Lhermitte, Julien Piolain, Camille Regnery, Jean Michel Remaud, Catherine Walbecque.

Ainsi que tous les autres contributeurs, qui ont saisi des données dans la base régionale et se sont investis dans la protection des busards, notamment les membres de l'AVEN du Grand-Voyeux et de l'Agence des Espaces Verts.

V. Ressources / Sources

- Cahiers de la surveillance Rapaces (LPO) : <http://rapaces.lpo.fr/mission-rapaces/les-cahiers-techniques>
- Valorisation des données de suivi busards dans l'Essonne, Mission Rapaces, Juin 2009 (Ex DIREN d'ÎdF)
- Suivi et sauvegarde des Busards en Essonne, rapport d'activité 2009, Mission Rapaces, mai 2010 (Conseil départemental de l'Essonne)
- Circus'laire, Bulletin de liaison du Réseau Busards, mars 2017, n°39-40-41 (à propos des 40 ans du Réseau)
- <http://rapaces.lpo.fr/busards/> (volet de la Mission Rapaces consacré aux Busards, avec documentation et publications en ligne téléchargeables)
- <https://busards.com/> (site géré par les bénévoles du Groupe d'Etudes et de Protection des Busards, G.E.P.B., qui centralise au niveau national les données issues des différentes campagnes locales de protection des busards)
- Réseau national Busards, vers lequel confluent les protecteurs, depuis 1976, qui organise les Rencontres Busards.
- J.L. Bourrioux, T. Printemps, B. van Hecke, A. Villers, J. Chadoeuf, S. Augiron, V. Bretagnolle, A. Millon, et le Réseau Busards, Dix ans de marquage des jeunes Busards cendrés *Circus pygargus* en France, in : *Ornithos* 24-6, 305-322 (2017)
- Keller, V., Herrando, S., Voříšek, P., Franch, M., Kipson, M., Milanese, P., Martí, D., Anton, M., Klvaňová, A., Kalyakin, M.V., Bauer, H.-G. & Foppen, R.P.B., *European Breeding Bird Atlas 2: Distribution, Abundance and Change*, European Bird Census Council & Lynx Edicions, Barcelona, 2020.
- Données Réseau Busards 91-78 + Pie Verte Bio + Aven du Grand-Voyeux + GeoNature ÎdF + Faune ÎdF + Groupe VBS /LPO
- International Hen Harrier and Short Owl meeting 2019, 20-22 march, Groningen, The Netherland, : <https://grauwekiekendief.nl/wp-content/uploads/2020/07/hh-seo-meeting-2019-book-of-abstracts.pdf>